

**Christian Margaria, ancien président de la Conférence des Grandes Écoles (CGE),
est nommé conseiller spécial formation et enseignement supérieur
à la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme**

Auprès du Préfet Régis Guyot, nommé le 23 mars 2012, Christian Margaria aura la charge de mobiliser tous les acteurs de la chaîne éducative sur les actions de prévention des comportements racistes : l'enseignement primaire, où s'appréhendent les valeurs de la République, l'enseignement supérieur, qui forme les dirigeants de demain, la formation initiale et tout au long de la vie des acteurs publics au contact des personnes pouvant potentiellement être victimes de discriminations.

Christian Margaria était précédemment conseiller spécial pour la formation et l'enseignement supérieur auprès du commissaire à la Diversité et à l'Égalité des chances. Il fut également directeur de la formation de Télécom INT (devenu Télécom SudParis), directeur de la gestion puis directeur de la stratégie et de la gestion à la direction de l'enseignement supérieur des télécommunications, directeur de Télécom SudParis puis directeur de Télécom & Management SudParis (ex INT).

Électronicien et mathématicien de formation, enseignant-chercheur en mathématiques, ce professionnel reconnu de l'enseignement supérieur et de la recherche a aussi été membre de la Commission des titres d'ingénieur (CTI), membre de la commission Accréditation de la CGE et président de la commission Amont de la CGE.

Pendant ses trois mandats successifs, de 2003 à 2009, à la présidence de la CGE, une impulsion forte a été donnée sur **l'ouverture sociale de l'enseignement supérieur, sur l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans l'enseignement supérieur, et sur le travail en faveur des handicapés.**

Il avait été, en effet, à l'initiative de la charte pour l'ouverture sociale des établissements d'enseignement supérieur signée entre la CGE, la CPU et le gouvernement en janvier 2005, de la convention pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes signée entre la CGE et le ministère de la Parité et de l'Égalité professionnelle en mars 2005, d'un engagement public des écoles de la CGE pour favoriser l'insertion des étudiants en situation de handicap et recruter des salariés en novembre 2006, et de la création de la commission Diversité de la CGE.

Christian Margaria est chevalier des Palmes académiques pour son implication dans les actions de prévention de la violence dans les collèges et les lycées, et chevalier de la Légion d'Honneur pour son engagement en faveur de la parité et de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

**Focus sur les actions en faveur de la diversité et de la lutte
contre les discriminations au sein de la CGE**

Groupe Ouverture sociale :

Il travaille en étroite liaison avec les pouvoirs publics (MESR, Secrétariat général du Comité interministériel des villes/SG-CIV, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances/ACSE), des associations, les rectorats, les lycées en ZEP, afin de **faciliter l'entrée dans l'enseignement supérieur des élèves de classes socio-professionnelles défavorisées, notamment en participant aux cordées de la réussite.**

Un Livre blanc de l'ouverture sociale des grandes écoles a été publié en 2009. Un travail conjoint sur les indicateurs d'ouverture sociale de l'enseignement supérieur est en cours.

Groupe Égalité Hommes-Femmes

Il promeut des actions de sensibilisation auprès des personnels et des élèves des grandes écoles. Une **charte Egalité de la CGE est sur le point d'être signée avec les ministères concernés.**

Groupe Handicap

Il informe les écoles membres sur les **normes d'accueil des étudiants handicapés et organise des formations pour les référents Handicap** en coopération avec divers organismes. Il coordonne des actions pour faciliter leur accès à l'enseignement supérieur et leur insertion professionnelle en liaison avec les entreprises.

A propos de la CGE:

Créée en 1973, la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) regroupe 203 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers. Organismes de formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50% des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, international, accréditation des formations...). Les 203 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

Contacts presse :

Pauline RICHAUD, TBWA\CORPORATE

(tél : 04.72.59.17.18 – mél : pauline.richaud@tbwa-corporate-lyon.com)

Brigitte POREE, Conférence des Grandes Ecoles

(tél : 01.46.34.77.63 – mél : brigitte.poree@cge.asso.fr)